

Utilisation des pins régionaux dans la construction

Jeudi 24 février 2022

En visio-conférence via Zoom

Nombre de places limité, inscription obligatoire

Objectifs de formation

- Connaître les principaux pins régionaux et leurs spécificités pour un usage en construction
- Connaître les acteurs de la filière forêt-bois régionale (professionnels, institutions...)
- Savoir utiliser les pins régionaux dans la construction

Programme

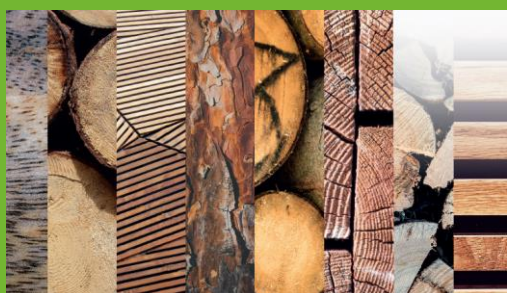
- **La ressource bois disponible en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**
 - Essences
 - Spécificités des pins régionaux
- **Utilisation des pins régionaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur par grande famille d'ouvrage**
 - Structure
 - Plancher
 - Ouvrages intérieurs
 - Ouvrages extérieurs
- **A qui faire appel aux différentes phases de conception d'un projet en bois local ?**
 - Institutions
 - Entreprises

Publics visés :

Architectes, Maîtres d'œuvre, Maîtres d'ouvrage, Économistes, Charpentiers, Menuisiers, Constructeurs bois...

Prérequis :

Aucun



Durée :

1 journée de 6H30

Lieu :

Visio-conférence via Zoom

Date :

Jeudi 24 février 2022

Horaires :

9H-17H

Tarif :

Gratuit

Fibois SUD
Tél : 06 68 03 31 08
Contact technique :
m.besson@fibois-paca.fr

Utilisation des pins régionaux dans la construction

Les formateurs

Julien BOCHET : Chef du service bois, Office national des forêts

Thomas CHARLIER : Gérant du Bureau d'études GAUJARD TECHNOLOGIE SCOP

Léane QUERNEC : Chargée de mission développement des filières locales, FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle
- Études de cas concrets
- Présentation Power-point en format numérique remise aux stagiaires
- Vidéo-projecteur

Utilisation des pins régionaux dans la construction

Jeudi 24 février 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À : FIBOIS SUD

Avant le 17 février 2022

PAR COURRIER :

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre - 13120 Gardanne

PAR EMAIL :

m.besson@fibois-paca.fr

Entreprise, collectivité, association :

Adresse:

Code Postal : Ville :

E-mail : @ Tél :

Nom et prénom du stagiaire :

PRÉREQUIS :

Avoir de bonnes connaissances dans le secteur de la construction : oui non

NIVEAU D'INSTRUCTION (SCOLARITÉ) :

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après obtention du BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC +2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC +4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC +5)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU POSTE OCCUPÉ :

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant
- Sans objet - premier accès à l'emploi

STATUT DE L'ENTREPRISE :

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 et 250 salariés
- Plus de 250 salariés

OBJECTIFS VISÉS PAR LA FORMATION :

- Développement /Élargissement des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Adaptation des compétences
- Évolution des méthodes de travail

Utilisation des pins régionaux dans la construction

Jeudi 27 janvier 2022

Conditions de participation :

CONDITIONS :

- Le nombre de stagiaires étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- L'inscription est valide après réception du bulletin dûment rempli.

FORMATION :

- Fibois SUD se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant.
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé.

-
- J'accepte les conditions de participation.
 - Oui, je souhaite participer à la formation « Utilisation des pins régionaux dans la construction ».
 - S'engage à répondre à une enquête d'évaluation à la fin de la formation.

Fait à : Le :

Signature :